



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie A, sous-catégorie 2.0

Numéro de la demande : 2011-2689
Demande : Nouvelle utilisation (structures)
Produit : Insecticide Temprid SC
Numéro d'homologation : 32524
Matières actives (m.a.) : Imidaclopride et bêta-cyfluthrine
Numéro de document de l'ARLA : 2705618

But de la demande

Le but de cette demande est d'homologuer l'insecticide Temprid SC, une nouvelle préparation commerciale contenant de l'imidaclopride et la bêta-cyfluthrine, une nouvelle matière active. L'insecticide Temprid SC peut être appliqué dans des sites à l'intérieur et à l'extérieur, sur l'extérieur des structures et dans les moyens de transport ainsi que dans des endroits proximaux aux humains comme les matelas.

Les évaluations de la nouvelle matière active bêta-cyfluthrine est présentée dans le Projet de décision d'homologation PRD2016-21, *Bêta-cyfluthrine*. Les évaluations de l'imidaclopride dans le cas de la nouvelle utilisation dans les sites à proximité des humains sont décrites dans le Projet de décision d'homologation PRD2016-22, *Imidaclopride*. L'évaluation des utilisations dans les structures de l'insecticide Temprid SC, pour lesquelles l'imidaclopride est déjà homologué, se trouve dans le présent document.

Évaluation des propriétés chimiques

L'évaluation des propriétés chimiques de la préparation commerciale, l'insecticide Temprid SC, se trouve dans le Projet de décision d'homologation PRD2016-22, *Imidaclopride*.

Évaluations sanitaires

L'insecticide Temprid SC provoque une toxicité aiguë légère par la voie orale. Il entraîne une toxicité aiguë faible chez les rats par la voie cutanée et par inhalation. Il est minimalement irritant pour les yeux et légèrement irritant pour la peau des lapins. Il n'est pas un sensibilisant cutané pour le cobaye. L'évaluation toxicologique détaillée de la préparation commerciale, l'insecticide Temprid SC, se retrouve dans le Projet de décision d'homologation PRD2016-22, *Imidaclopride*.

Les évaluations des risques sanitaires pour les humaines dans le cas de la matière active imidaclopride sont terminés pour l'insecticide Temprid SC. Cette préparation commerciale est destinée à une utilisation sur les surfaces des structures intérieures ou extérieures pour supprimer les insectes volants et rampants. On a effectué des évaluations des risques pour les spécialistes de la lutte antiparasitaire et des scénarios de retour dans les sites traités après un traitement et après le délai de sécurité en milieu résidentiel. On ne prévoit pas que l'exposition par voie cutanée et l'exposition par inhalation des spécialistes de la lutte antiparasitaire appliquant des produits à usage commercial soient préoccupantes à la condition qu'ils suivent le mode d'emploi figurant sur l'étiquette. On ne prévoit pas que l'exposition par voie cutanée et celle par inhalation chez les adultes, les jeunes (11 < 16 ans) et les enfants (1 < 2 ans) soient préoccupantes dans le cas de l'imidaclopride. L'exposition accidentelle à l'imidaclopride par ingestion orale n'est pas préoccupante chez les enfants (1 < 2 ans). Les risques globaux (résidentiels + régime alimentaire + exposition à l'eau) pour tous les groupes d'âge ne sont pas préoccupants dans le cas de l'imidaclopride.

Évaluation environnementale

Aucune évaluation environnementale n'est requise pour la présente demande.

Évaluation de la valeur

L'imidaclopride est combiné à un nouvel insecticide, la bêta-cyfluthrine, dans le produit à usage commercial, l'insecticide Temprid SC. Ce produit est une formulation en aérosol qui tue les insectes inscrits sur l'étiquette, les cloportes et les araignées nuisibles trouvés dans des sites intérieurs ou extérieurs, sur l'extérieur des structures et dans les moyens de transport. D'après les données d'efficacité provenant de 20 études, l'allégation selon laquelle ce produit « tue par contact » est corroborée pour les fourmis, les punaises de lit (œufs, nymphes et adultes), les mouches bleues de la viande, les blattes, les grillons, les mouches à viande, les mouches domestiques, les araignées et les mouches piquantes des étables. Certaines espèces d'araignées (c'est-à-dire les araignées de cave) sont moins susceptibles. L'allégation selon laquelle ce produit tue par contact les pollénies du lombric est étayée par l'extrapolation des données relatives aux autres espèces de mouche. L'allégation contre les organismes nuisibles restants de la liste a été appuyée grâce à l'extrapolation à partir du profil d'emploi de la cyfluthrine. Les renseignements transmis sur la valeur ont démontré que la combinaison de ces deux insecticides améliore l'efficacité contre les punaises de lit et les blattes résistantes à la pyréthroïde. Elle permet aussi de tuer les œufs des punaises de lit.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation des renseignements fournis et juge que ces renseignements sont suffisants pour étayer l'homologation de la préparation commerciale suivante : l'insecticide Temprid SC.

Références

A. List of Studies/Information Submitted by Registrant

PMRA Document Number	Reference
2073783	2010, Temprid SC Insecticide (21% Imidacloprid, 10.5% Beta-cyfluthrin) for Control Public Health Pests (such as Bed Bugs) and Certain General Indoor Household Pests and Outdoor Pests, DACO: 10.1
2073785	2010, Temprid SC Insecticide (21% Imidacloprid, 10.5% Beta-cyfluthrin) for Control Public Health Pests (such as Bed Bugs) and Certain General Indoor Household Pests and Outdoor Pests, DACO: 10.1,10.2.1,10.2.2,10.2.3.1,10.2.3.3,10.3.1,10.3.2
2073787	Temprid spreadsheet 2010 Data Summary Excel tables Feb19, DACO: 10.2.3.3
2139930	2011, Temprid SC Insecticide (21% Imidacloprid, 10.5% Betacyfluthrin) for Control of Public Health Pests (such as Bed Bugs) and Certain General Indoor Household Pests and Outdoor Pests, DACO: 10.4
2139931	2011, Temprid SC Insecticide (21% Imidacloprid, 10.5% Betacyfluthrin) for Control of Public Health Pests (such as Bed Bugs) and Certain General Indoor Household Pests and Outdoor Pests, DACO: 10.4 CBI
2240179	DACO Part 10 Deficiency response, DACO: 10.2.3.2,10.2.3.3,10.3.2
2310242	Temprid SC Insecticide (Sub. No. 2011-2689): Response to Request for Clarification. DACO 0.8
2257245	2012, Temprid Readyspray is a Ready To Use Dilution in a Pre-Pressurized Applicator that Contains 0.05% Imidacloprid and 0.025% Beta-Cyfluthrin for Control Public Health Pests (such as Bed Bugs) and Certain General Indoor Household Pests and Outdoor Pests, DACO: 10.1,10.2.1,10.2.2,10.2.3.1,10.2.3.3,10.3.1,10.4
2257246	Anonymous, Bag-on-Valve Coster BOV2 series offers faster filling and better drop resistance, DACO: 10.1
2257264	DACO 5.2 Use Description/Scenario for Temprid ReadySpray Insectide, DACO: 5.2
2292820	2001, Analysis of the National Pest Management Association Pest Control Operators (PCO) Product Use and Usage Information Survey, DACO: 5.2
1738839	2009, Gaucho FS 350 (Imidacloprid): In Vivo Dermal Absorption Study in the Male Rat, DACO: 5.8
2445310	Williams R.L., Bernard C.E., Krieger R.I. 2003. Human Exposure to Indoor Residential Cyfluthrin Residues During a Structured Activity Program. Journal of Exposure Analysis and Environmental Epidemiology, 13, p.112 – 119.
2073801	2007, Temprid SC (21% imidacloprid + 10.5% Beta-Cyfluthrin SC) Acute Oral Toxicity Up and Down Procedure in Rats, DACO: 4.6.1
2073804	2007, Temprid SC (21% imidacloprid + 10.5% Beta-Cyfluthrin SC) Acute Dermal Toxicity Study in Rats Limit Test, DACO: 4.6.2
2073807	2007, Temprid SC (21% imidacloprid + 10.5% Beta-Cyfluthrin SC) Acute Inhalation Toxicity Study in Rats - Limit Test, DACO: 4.6.3

2073808	2007, Temprid SC (21% imidacloprid + 10.5% Beta-Cyfluthrin SC) Primary Eye Irritation Study in Rabbits, DACO: 4.6.4
2073809	2007, Temprid SC (21% imidacloprid + 10.5% Beta-Cyfluthrin SC) Primary Skin Irritation Study in Rabbits, DACO: 4.6.5
2073810	2007, Temprid SC (21% imidacloprid + 10.5% Beta-Cyfluthrin SC) Dermal Sensitization Study in Guinea Pigs (Buehler Method), DACO: 4.6.6

B. Additional Information Considered

i) Published Information

PMRA Document Number	Reference
1448938	2006. USEPA. Reregistration Eligibility Decision for Piperonyl Butoxide (PBO). June 2006
2409268	2012. USEPA. Standard Operating Procedures for Residential Pesticide Exposure Assessment: Section 7 Indoor Environments. Health Effects Division, Office of Pesticide Programs, Office of Chemical Safety and Pollution Prevention, U.S. Environmental Protection Agency, Washington, DC

ISSN : 1911-8015

8 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2016

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.